

Extrait d'un volume de notre collection TÀP
<http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180>

XLI

LES APPARITIONS MARIALES

par

HENRI HOLSTEIN, S. J.

*Professeur de théologie à l'Institut catholique
Rédacteur aux ÉTUDES et à CHRISTUS.*

SOMMAIRE. — INTRODUCTION : *trois traits majeurs des apparitions mariales.* — I. LA RÉVÉLATION ET LES RÉVÉLATIONS PRIVÉES : « Dieu nous dit tout en son Fils » — *Réveil de la foi assoupie — Actualité de l'Évangile.* — II. PSYCHOLOGIE ET DISCERNEMENT DES APPARITIONS : *Nature des visions — Authenticité des apparitions — Ce que peuvent leur ajouter les voyants.* — III. LES APPARITIONS DANS L'ÉGLISE : *Leur signification — Enquête et jugement de l'Église : ses modalités et sa valeur.* — CONCLUSION : *Deux attitudes excessives en face des apparitions mariales.*

DANS le catholicisme contemporain, les « apparitions mariales » tiennent une place notable. Pour ne parler que de celles qui ont obtenu une reconnaissance de fait, Lourdes, La Salette, Pontmain, Fatima, et qui demeurent des centres de pèlerinage et des « capitales de la prière », ces apparitions constituent des faits qui marquent la piété d'un caractère particulier. Au moyen âge, le pèlerinage avait pour motif le désir de se rendre en un lieu marqué du souvenir de Jésus ou de ses apôtres, cher, à ce titre, à la dévotion chrétienne : Jérusalem, Rome, Compostelle. De nos jours, le pèlerinage se dirige plus volontiers vers les sanctuaires qui s'élèvent aux lieux où la Vierge s'est montrée...

Nous voudrions ici, non pas étudier l'histoire des apparitions mariales, ni présenter, avec leur originalité particulière, la diversité de leurs contextes et de leur message, mais réfléchir sur quelques-uns des problèmes théologiques et spirituels qu'elles posent.

D'où la nécessité préalable d'une sorte de définition, ou de description générique. Trois traits marquent les « apparitions mariales » récentes : elles sont une démarche de la Vierge, elles constituent une manifestation sensible, perçue par des « voyants », qui seuls ont aperçu la « Dame » et l'ont entendue, elles ont pour finalité de transmettre un « message » au peuple chrétien.

Des manifestations de Marie, apparaissant à ses dévots, sont attestées à toutes les époques de l'histoire de l'Église; plusieurs ordres religieux, par exemple les Mercédaires, signalent à leurs origines une « apparition » de Marie. Les 150 dernières années, cependant, sont remarquables par le grand nombre de ces manifestations, authentiques ou présumées, et par le concours de peuple qu'attirent, dès qu'ils semblent devoir se répéter, ces phénomènes : comme nous le dirons, les 25 dernières années ont connu plus de trente cas d'émotion populaire suscitée par l'annonce d'une « apparition mariale ».

Que la Vierge daigne se montrer, en particulier à des enfants, capables, par leur ingénuité louée dans l'Évangile, de recevoir son message, il n'y a là rien qui puisse susciter l'étonnement. Glorifiée

LES APPARITIONS

en son corps, Marie peut se manifester en se rendant, sensiblement, perceptible à des yeux humains. Mère, médiatrice, distributrice des grâces, intercédant pour nous près de son Fils, implorée chaque jour par les « pauvres pécheurs » que nous sommes, Marie est, pour ainsi dire, dans son rôle, lorsqu'elle vient nous rappeler la nécessité de la prière, de la pénitence, de la fidélité à l'esprit du Christ. Messagère de son Fils, elle ne parle pas en son nom, mais de la part de Jésus — en quelques mots très brefs, qui suscitent la prière et la méditation. Celle qui apparut à Lourdes ou à Fatima est bien la Vierge des mystères de l'enfance qui « conservait dans son cœur toutes ces paroles ».

Au plan de la psychologie et de la théologie mystiques, les « apparitions mariales » font partie de ce que l'on nomme « les visions et révélations privées ». On a ainsi défini cet ensemble de phénomènes : « des manifestations extraordinaires et sensibles par lesquelles un objet, soit spirituel, soit corporel, est mis en communication avec les sens extérieurs ou même intérieurs d'un sujet qui ne pourrait naturellement l'atteindre et le connaître »¹. Le P. de Tonquédec reconnaît à ces faits un double caractère qui les distingue d'autres manifestations du surnaturel : perception sensible, « à la façon de réalités corporelles présentes », et, d'autre part, impossibilité d'expliquer naturellement une telle perception : ce sont « des faits extraordinaires de connaissance *sensible* ». Par là, ils se distinguent « des connaissances surnaturelles dépourvues de ce caractère, telles que l'exercice de la foi, l'expérience de l'union mystique, les révélations et visions adressées uniquement à l'esprit, et dont l'objet n'a ni couleur, ni forme, ni palpabilité »².

Troisième caractère, qui met assez à part les « apparitions mariales » dont il va être question d'autres « révélations privées ». Elles s'adressent, par les voyants, au peuple chrétien, à qui est destiné le message de la Vierge. Elles ont donc une finalité ecclésiale, que le Père Karl Rahner précise ainsi :

« Ces « révélations privées » ne se rapportent pas seulement à la vie spirituelle d'un particulier, mais, toutes « privées » qu'elles soient, elles s'adressent, par l'intermédiaire du bénéficiaire direct, à l'Église ou à une partie importante de l'Église : révélations privées qui représentent une dévotion nouvelle, exhortent à la pénitence, communiquent certaines instructions, mettent en garde contre quelque doctrine, recommandent un enseignement spirituel ou un

¹ J. DIDOT, art. Apparitions, *Dictionnaire Apologétique*, I, col. 283.

² J. DE TONQUÉDEC, art. Apparitions, *Dictionnaire de spiritualité*, I, col. 802. « Le terme d'apparition... a un sens actif, objectif. Il signifie d'abord, non pas une impression subjective, un acte du voyant, comme le mot plus général de *vision*, mais une manifestation d'objet : l'apparition a pour corrélatif une vision — et elle en prend le nom par métonymie — mais c'est une vision qui est censée se terminer à une réalité actuellement présente » (id. col. 804).